

5.00 crédits	45.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Defourny Pierre (coordinateur(trice)) ;Hanin Yves ;Pairon Marie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	aucun
Thèmes abordés	Ce cours central de la spécialisation " aménagement du territoire " introduit et formalise de manière systématique les objectifs, concepts, méthodes et outils normatifs de l'aménagement du territoire. Il insiste sur les fonctions du territoire, base de l'aménagement rationnel du territoire, sur la dimension spatio-temporelle de l'écologie des paysages et des activités humaines, ainsi que sur les outils normatifs et opérationnels, les stratégies de planification de l'aménagement et le jeu des différents acteurs dans les processus décisionnels. Il permet d'articuler les compétences plus spécifiques enseignées dans les autres cours de la spécialisation, pour viser une approche intégrée et raisonnée du territoire en vue de concourir à la fois à son développement économique, social, culturel et environnemental.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>a. <u>Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme)</u> Cohérence des AA cours en regard de ceux du programme M1.2., M1.3., M1.4., M2.2., M2.5., M4.3., M4.6., M4.7.</p> <p>b. <u>Formulation spécifique pour cette activité des AA du programme (maximum 10)</u> Au terme de cette activité, l'étudiant est capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire les enjeux, concepts, méthodes et outils normatifs de l'aménagement du territoire; 1 - identifier les différentes fonctions du territoire par une approche multidisciplinaire; - maîtriser les fondements rationnels tant au niveau de l'inventaire et de l'évaluation de l'état actuel d'un territoire (atouts, faiblesses, potentialités, menaces) que des méthodes spécifiques aux différentes phases de l'aménagement : proposition, impact, décision, planification, gestion et évaluation; - développer une analyse critique d'étude d'incidence et de situations observées sur le terrain; - appréhender les grandes problématiques territoriales et analyser une démarche d'aménagement intégré, cherchant à concilier durablement population, production et environnement dans l'espace.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation porte d'une part sur les connaissances et la compréhension approfondie des concepts, outils normatifs et méthodes d'analyse propres à l'aménagement du territoire et d'autre part, sur la réalisation d'un diagnostic et d'une proposition d'aménagement.</p> <p>L'acquisition de ces compétences et connaissances est donc validée par une évaluation continue relative aux exercices réalisés au cours et par l'évaluation d'une présentation de proposition d'aménagement présentée sous la forme d'un exposé oral et suivi d'un examen oral.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours est construit sur approche inductive partant des observations et expériences de terrain pour ensuite introduire et formaliser les concepts et méthodes. Le cours alterne donc exercices pratiques, exposés théoriques et visites de terrain.</p> <p>Différents dispositifs pédagogiques (observation de terrain, exercices pratiques en auditoire et en salle informatique, présentation d'une analyse) permettent de s'approprier les concepts et la démarche de l'aménagement du territoire.</p>
Contenu	<p>1. Table des matières</p> <p>L'exposé théorique introduit les concepts de l'aménagement du territoire ainsi que les outils normatifs et opérationnels nécessaires à la mise en oeuvre d'un développement territorial durable afin de relever les défis sociétaux actuels. Le cours traite des fonctions et composantes du territoire, de l'écologie des paysages et de la structuration spatiale des infrastructures et activités humaines. Les stratégies de planification de l'aménagement et les jeux des différents acteurs dans les processus décisionnels sont discutés. Un accent particulier est mis sur l'évaluation de l'incidence des propositions d'aménagement et/ou de développement sur l'environnement (eau, sol, air, climat, faune, flore, habitats, bruit) ainsi que sur les fonctions écologiques et productives du territoire (y compris l'agriculture et les forêts). S'appuyant sur l'expérience territoriale vécue des étudiants, ce cours développe des compétences pratiques d'analyse, de diagnostic et d'interprétation des dynamiques complexes interagissant au niveau d'un territoire. Il aborde également d'autres réalités européennes ainsi que celles des pays du sud. Il</p>

	<p>présente enfin l'évolution des politiques d'aménagement du territoire et les grands enjeux associés aux échelles wallonnes, européenne et mondiale.</p> <p>2. Explications complémentaires</p> <p>Un ensemble de dispositifs pédagogiques variés permettent à l'étudiant d'appréhender progressivement par la théorie et la pratique les différents aspects de l'aménagement du territoire. Des mises en situation professionnelle, plusieurs visites sur le terrain et des exercices pratiques au cours et en salle informatique permettent de développer des compétences et des savoir-faire mobilisant les concepts et outils abordés au cours.</p> <p>Le partim A pour ce cours comprend l'ensemble des cours théoriques et les visites sur le terrain.</p>
Ressources en ligne	Moodle
Bibliographie	Les diapositives du cours magistral constituant le support de cours sont disponibles en ligne pour les étudiants. Des ressources complémentaires sont également recommandées (ouvrages de référence, documents, liens internet).
Autres infos	Ce cours peut être donné en anglais.
Faculté ou entité en charge:	AGRO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en biologie des organismes et écologie	BOE2M	5		
Master [120] en sciences et gestion de l'environnement	ENVI2M	6		
Master [120] : bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement	BIRE2M	5		
Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable	ENVI2MC	5		
Master [120] en urbanisme et développement territorial	URBA2M	4		